



LE LABRIEVILLE

Volume 29 – No 1 Printemps 2025

MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Je vous adresse ces quelques mots à l'approche de notre Assemblée générale annuelle (AGA), qui se tiendra cette année le samedi 12 avril, à la salle du Club Aramis à Saint-Lambert-de-Lauzon. À la demande de quelques membres, la date a été avancée pour mieux convenir à votre disponibilité et pour accommoder les amateurs de chasse aux dindons sauvages. Comme à l'habitude, un dîner spaghetti bénéfice sera servi (n'oubliez pas de réserver auprès de Francine, 418-827-5000 ou par courriel zeclabrieville@reseauzec.com) et nous procéderons au tirage de quelques prix, gracieuseté de nos commanditaires. J'espère sincèrement vous y retrouver en grand nombre afin de vous présenter un bilan complet de la dernière année et nos perspectives pour 2025, incluant les défis qui nous attendent!

Parmi les sujets dont nous discuterons lors de notre assemblée, il y a l'entente de services avec Air Médic que nous venons tout juste de renouveler. L'entente couvrira tous les membres, leur famille, les employés et les usagers présents sur le territoire entre le 1er mai 2025 et le 30 avril 2026. C'est une sécurité additionnelle à faible coût qui a été très utile à quelques-uns de nos membres dans les dernières années.

Nous parlerons aussi du dossier des chemins d'accès aux lacs. Grâce à une subvention reçue du Ministère, des travaux ont été réalisés pour améliorer l'accès à une vingtaine de lacs. Toutefois, nous devons reconnaître que la qualité des travaux n'a pas toujours été à la hauteur de nos attentes. Plusieurs accès restent à finaliser et nous avons déjà prévu finaliser les travaux en 2025. Il en va de même pour le remplacement de ponceaux; cinq gros ponceaux ont été remplacés sur notre territoire l'été dernier. Globalement, les travaux ont été bien faits, bien qu'il reste quelques ajustements à compléter à certains endroits.

Nous devons assurer une gestion plus serrée de nos finances cette année, considérant l'absence probable de subvention provinciale. Parmi les « compressions budgétaires » retenues par votre conseil d'administration, nous n'embaucherons pas d'opérateur de machinerie lourde à plein temps. Notre directeur-gérant, Stéphane est capable d'opérer la rétrocaveuse. Cela fera partie de ses tâches lorsqu'il y aura des besoins en ce sens.

Depuis un certain temps, nous travaillons à la mise en place d'un plan d'urgence adapté à notre réalité. Ce plan vise à structurer les interventions à faire en cas d'événement majeur, comme un feu de forêt ou une inondation. Grâce à la collaboration de Jean-Pierre (Brochu), ce projet essentiel pour la sécurité des usagers prend forme. Nous ferons le point sur le sujet le 12 avril prochain.

Membres du C.A. :

Président :
Laurier Goulet
Vice-président :
Jean Pierre Brochu
Trésorier :
Serge Bolduc
Secrétaire :
Lyne Touchette
Directeurs :
Serge Gagnon
Marcel Gagné
Bertrand Grondin
Jonathan Latour
Félix A. Desjardins

Collaboration à la rédaction :

Laurier Goulet
Serge Bolduc
Serge Gagnon
Colette Gagnon
Jean-Pierre Brochu
Jonathan Latour
Lyne Touchette

Employés :

Johanne Robichaud
Lucie Genest
Francine Drapeau
Stéphane Tremblay

Sommaire :

Pages 1-2
Mot du président
Page 3-4 :
Parc Éolien
Commanditaire
Pages 5-6 :
Finance
Commanditaire
Page 7 :
Faune
Page 8 :
Méli-mélo
Page 9 ::
Commanditaire
Page 10 :
Objets promotionnels
Page 11-12 :
Commanditaire

Adresse postale : 35 de la Seigneurie, Beauré, (Québec), G0A 1E0

Téléphone : (418) 827-5000 – Ligne sans frais : 1-877-587-6422 Télécopieur : (418) 827-5001 - Adresse électronique : zeclabrieville@reseauzec.com

La dernière phase des rénovations du site d'accueil est prévue pour l'été 2025. Il reste à vérifier les disponibilités de l'entrepreneur, mais nous sommes confiants de finaliser les travaux cet été. Au final, ces travaux auront nécessité un investissement total de plus de 260 000 \$, rendu possible grâce au soutien financier d'Hydro-Québec et de la MRC.

Un sujet qui ne manquera sûrement pas de vous intéresser est le dossier des éoliennes. En effet, divers signaux nous indiquent qu'il est de plus en plus évident que le gouvernement Legault annoncera prochainement la conclusion d'une entente avec la communauté innue de Pessamit pour la construction d'un immense parc éolien dans le secteur du Pipmuacan. Hydro-Québec nous en avait parlé vaguement lors d'une rencontre; Le RLTP (Regroupement des Locataires de Terres Publiques) nous a confirmé l'intention du gouvernement. Enfin, la compagnie Innergex, autorisée par le MRNQ (Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts du Québec) a installé un capteur de vent au sud du Lac Isidore, malgré notre opposition.

Enfin, la compagnie Pattern Energy a aussi manifesté son intérêt dans ce dossier en janvier dernier. Comme vous pourrez le constater dans l'article qui suit, nous avons décidé de former un comité de travail afin d'être prêt à toute éventualité. Nous voulons connaître votre opinion sur les impacts possibles du projet d'éoliennes sur notre territoire. Votre opinion compte, et elle guidera notre position dans ce dossier.

Enfin, comme à chaque année, il y aura des élections lors de notre AGA (Assemblée Générale Annuelle). Les personnes en élection sont : Jean-Pierre Brochu, Bertrand Grondin et Laurier Goulet. Ce ne sont pas les postes qui sont en élection, mais les personnes. Si vous voulez déposer votre candidature, vous devez le faire par courriel ou par lettre au plus tard le 5 avril, soit sept (7) jours avant l'assemblée générale.

Votre présence à l'AGA est importante. Elle nous permet d'échanger, de vous écouter et de continuer à améliorer la gestion de notre territoire pour qu'il demeure accessible, sécuritaire et agréable pour tous. Au nom du conseil d'administration, je vous dis à très bientôt pour une nouvelle saison pleine de nature et de beaux projets.

Laurier Goulet

**FAITES PLAISIR À VOS AMIS ET OFFREZ-LEUR
UN SÉJOUR DANS UNE YOURTE AU LAC
ROUSSEAU :**

3 NUITÉES POUR LE PRIX DE 2.

Projet de parc éolien sur le secteur du Pipmuacan

Selon toute évidence, le gouvernement Legault devrait annoncer prochainement un autre grand projet de construction d'un parc éolien dans le secteur du réservoir Pipmuacan, après ceux du secteur Lac St-Jean Ouest (10 milliards \$, 5,000 km carrés, 300 éoliennes), de la Côte de Beaupré, de Tadoussac et de Baie-Comeau.

1- Quelques constats :

- Le projet sera mis de l'avant peu importe notre opposition, justifié par les besoins énergétiques du Québec;
- Le gouvernement Legault a ouvert les valves à la construction de plusieurs parcs éoliens pour augmenter la quantité d'électricité produite au Québec;
- Ce projet de parc éolien (investissement de près de 9 milliards \$) touchera une partie de la Zec de Labrieville;
- Aucun organisme ne peut poser un droit de véto sur de tels projets, mais il peut jouer un rôle important au niveau de l'acceptation sociale, élément sensible pour les entrepreneurs et le gouvernement;
- La construction d'un parc éolien aura des impacts importants sur les infrastructures de la Zec (chemins d'accès, déboisement, transport lourd, etc.) et pour une partie des membres et usagers (visuel, quiétude des lieux, etc.);
- Il est important pour la Zec de participer aux consultations à venir afin de diminuer les impacts du projet durant la construction et une fois le parc en opération;
- Il y a de bonnes probabilités pour la Zec de profiter de retombées économiques importantes une fois le projet en opération;
- L'entrepreneur qui obtiendra le contrat négociera directement avec la Zec Labrieville (non avec la MRC) pour la mise en œuvre et pour les compensations financières et autres

2- Les étapes de la mise en œuvre d'un parc éolien

La mise en place d'un parc se déroule « normalement » en 3 phases :

- Préparation – études d'impacts, consultations publiques et demandes d'autorisation
 - Être en mode écoute et agir avec ouverture pour sensibiliser le fournisseur pour réduire les impacts sur l'environnement durant la construction
 - Obtenir des informations pour que les membres de la Zec demeurent informés.
- Construction – Déboisement, préparation des chemins, transport du matériel et installation
- Exploitation – Mise en marche des éoliennes et cueillette de l'énergie produite

3- Notre plan d'action

- Mise sur pied d'un comité de travail composé de 4 personnes
 - Jean-Pierre Brochu, ingénieur
 - Félix A. Desjardins, biologiste
 - Serge Bolduc, trésorier
 - Laurier Goulet, président du CA
- Mandat du comité:
 - Évaluer l'impact d'un parc éolien sur la Zec, visuel, environnemental, chemins forestiers, déboisement, quiétude des lieux, faune, flore, etc.;
 - Recueillir et noter les inquiétudes des membres sur la construction d'un tel parc;
 - Préparer une présentation de cette évaluation pour les membres en assemblée générale ou assemblée spéciale;
 - Prendre position sur le dossier (AGA spéciale);
 - Préparer une stratégie de négociation avec un promoteur éventuel Innergex, Pattern Energy, etc.), ayant pour objectifs de minimiser les impacts sur les propriétaires de chalets les membres et les usagers afin de négocier une entente concernant les compensations financières;
 - Préparer des recommandations pour le conseil d'administration et pour les membres;
 - Prendre part à des rencontres de négociations;
 - Établir un échéancier : d'avril à décembre, et plus tard si nécessaire.

4- Faites-nous part de votre opinion et de vos inquiétudes

Pour alimenter notre dossier, nous avons besoin de connaître votre opinion, vos inquiétudes, vos attentes. Écrivez-nous à zeclabrieville@reseauzec.com pour nous partager tout cela. Nous ferons un point spécial sur ce sujet à notre assemblée générale du 12 avril prochain.

Le comité de travail sur les éoliennes

LE PETIT MOT FINANCIER DU PRINTEMPS

ARTICLE PRINTEMPS 2025

Bonjour, comme à chaque année je te reviens pour te donner un portrait de 2023-2024 ainsi qu'une projection de ce que devrait être 2024-2025.

Pour la dernière saison 2023-2024, les résultats obtenus sont différents des années précédentes et cela résulte des travaux de mise à niveau des infrastructures du poste d'accueil :

- Au total pour les revenus et dépenses (taxes comprises), le cumulatif est de plus de 500 000\$ se répartissant comme suit :
 - Revenus à 516 950\$
 - Ventes de forfaits et autres items 265 574\$ en hausse de 3% par rapport à l'année dernière
 - Subventions à 104 526\$
 - Travaux de rénovation aux installations du poste d'accueil à 146 850\$
 - Dépenses à 526 780\$ donc montant supérieur aux revenus d'environ 10 000\$
 - Un peu plus de 104 000\$ pour les améliorations aux installations du poste d'accueil
 - 422 049\$ pour toutes les autres dépenses
 - Cela comprend le prêt « PCU du gouvernement fédéral » qui a été remboursé le 18 janvier (40 000\$).

En fait, nous avons eu une année particulière en ce qui concerne les dépenses avec une différence de 26% par rapport à 2022-2023. Toutefois en éliminant le prêt « PCU » du total des dépenses, le constat est que le total est similaire à 2022-2023. Une analyse détaillée des résultats est en cours actuellement dans le but de produire les états financiers.

Pour la présente année, voici ce qui s'annonce :

- Nous avons débuté celle-ci avec un solde intéressant mais des factures à payer pour des travaux concernant les installations du poste d'accueil ont dû être payées (plus de 50 000\$ ce qui a eu pour effet de ramener le solde à un peu plus de 10 000\$) pour les premiers mois de l'année en cours
- Nous attendons des paiements de 2 subventions pour couvrir des travaux réalisés en 2023-2024
À ce moment-ci de l'année, il n'y a pas d'autres subventions qui s'annoncent ce qui placera l'organisation dans une situation particulière
Nous demeurerons tout de même à l'affût d'annonces qui permettront d'obtenir des montants d'argent qui aideront à passer l'année
- Lorsque vous prendrez connaissance de cet article, nous devrions avoir reçu une réponse d'Emplois Canada concernant l'embauche d'étudiants pour la prochaine saison (la demande a été faite pour 3 employés)
- Pour la rénovation des installations du poste d'accueil, il reste quelques travaux à réaliser pour un montant d'environ 40 000\$

- TARIFICATIONS 2025 – pour viser à ce que l'organisation demeure dans une « bonne santé financière » et tenant compte qu'aucune subvention ne sera disponible, nous avons opté pour une légère augmentation de la tarification
 - Membre - 2,5% pour tous les types de forfaits (moindre que ce que le gouvernement proposait)
 - NON-MEMBRE – environ 2,4% tout en respectant les montants maximums établis par le Gouvernement pour plusieurs items (pêche quotidienne, chasse à l'ours, droits de circuler, ...).

Voilà, j'espère que cela t'a renseigné sur la situation de la ZEC. Lors de la tenue de l'assemblée générale, plus de détails seront fournis concernant l'année dernière et nous répondrons à toutes les questions.

Après avoir pris connaissance de ce texte, s'il y a des questions, je t'invite à me les acheminer (via l'adresse de courriel de la ZEC) et bien entendu si cela m'est possible, c'est avec plaisir que j'y répondrai rapidement.

Serge Bolduc
Trésorier

COMMANDITAIRES

Prendre note que nous ferons encore cette année un tirage de plusieurs prix de présence soit pour un moteur électrique ou un sonar, bons d'achats divers pour une valeur totale d'environ 800\$.

Nos trois principaux commanditaires sont le Dépanneur du Parc, propriétaire Monsieur Martin Lapointe voisin de Tim Horton, ainsi que le magasin Pro Nature, propriétaire monsieur Patrice l'Heureux, situé face au Galerie de Forestville également l'hôtel restaurant le Danube Bleu de Forestville, propriétaire monsieur Renato Marino.



Des nouvelles de la faune

Bon printemps chers membres,

Cette année, il n'y aura pas de grands travaux d'aménagements fauniques, ni d'ensemencement sur la ZEC, pour plusieurs facteurs, dont l'état de nos finances et l'absence de subvention.

Concernant la chasse à l'ours, nous avons travaillé sur un projet de règlement de la chasse à l'ours, projet que nous vous présenterons lors de notre assemblée générale. En voici les grandes lignes :

- Une carte de la ZEC sera placée à l'accueil pour identifier les sites de chasse et faire la réservation d'un territoire. Celui-ci devra être réservé au plus tard le 31 mai pour conserver son territoire de l'année précédente. À partir du 1 juin, les territoires vacants et/ou nouvellement libérés, seront disponibles pour les nouveaux chasseurs selon la règle du premier arrivé, premier servi.
- Pour réserver votre territoire de chasse, il faut au préalable avoir acquis son droit de chasse à l'ours sur la ZEC. La réservation peut se faire pour la chasse à l'orignal.
- Pour ce qui est du territoire de chasse, c'est un territoire d'un rayon de 1 km, qui peut contenir plusieurs postes de guet. Il y aura un territoire de chasse par chasseur.

Concernant la chasse à l'orignal, nous suivons de très près le nouveau plan de gestion pour l'orignal qui entrera en vigueur en 2026. Ce plan de gestion apportera certains changements significatifs. Nous aurons davantage d'informations sous peu et nous vous tiendrons au courant des développements. Nous en discuterons lors de l'assemblée du 12 avril.

Je vous souhaite une très belle saison estivale sur le territoire.

Jonathan Latour, directeur du comité de la faune

Méli-mélo

Hydro-Québec : poste de transformation et campement : Nous attendons toujours les informations officielles de la part d'Hydro-Québec (HQ) concernant le site exact d'installation du poste de transformation et surtout, le tracé de la route d'accès qui sera privilégié (route 385 ou chemin longeant la rivière Sault-au-Cochon). Le choix de ce tracé aura un impact majeur pour nous, notamment au niveau du transport lourd et de l'entretien des chemins. Même chose concernant le renforcement du barrage de Bersimis 2.

Des sources d'information nous indiquent qu'HQ prévoit également l'agrandissement du campement au km 90, ce qui pourrait entraîner une présence accrue de travailleurs sur notre territoire. Nous restons vigilants quant aux impacts que cela pourrait avoir pour nos membres.

Un gros oubli : Dans le journal précédent, j'ai remercié plein de monde pour l'organisation du 5 à 7 soulignant notre 40^e anniversaire. Mais, j'ai oublié de mentionner notre directeur gérant, Stéphane Tremblay qui a aussi contribué à la réussite de cette belle activité. Alors, merci Stéphane, qui sera d'ailleurs de retour avec nous cette année, de même que Johanne, Lucie et Francine.

Emploi étudiant Canada : Nous avons fait la demande de subvention pour trois postes étudiants pour cet été. La réponse devrait nous arriver sous peu. En passant, si vous connaissez un jeune de moins de 30 ans dans votre entourage qui serait intéressé à travailler sur la Zec, dites-lui de nous envoyer son CV; le salaire est de 17,00 \$/heure.

Travaux sylvicoles 2025-2030 : Il y aura des travaux de préparation de terrain et de reboisement sur notre territoire au cours des cinq (5) prochaines années qui concernent les secteurs Dussault-Barbu, lac Jars, Farmer et Labossière.

Taxes municipales : Avez-vous regardé votre compte de taxes 2025? Comme moi, vous allez peut-être faire le saut. Il y a une augmentation allant jusqu'à 40%! J'ai contacté la MRC pour en connaître la raison; l'augmentation importante de la valeur des chalets et l'appétit des Québécois pour s'acheter un chalet en sont les causes principales.

Laurier Goulet

Dépanneur du Parc



Dépanneur (bière et vin), nettoyage,
Loto-Québec, club vidéo, vente de propane

418 587-4873

181, route 138 Ouest



OBJETS PROMOTIONNELS

Bonjour,

En raison des prévisions budgétaires, vous constaterez que nous garderons uniquement en inventaire, les T-Shirts, chapeaux et casquettes qui seront disponibles pour la réunion générale et le reste de la saison au poste d'accueil.

Vous pourrez commander à la réunion générale un nouveau coton ouaté que nous vous livrerons dès l'ouverture au poste d'accueil. Cette mesure s'impose afin d'éviter les surplus d'inventaire pour la saison morte.

Vous remarquerez aussi que les prix sont identiques à l'an dernier.

Vous remerciant de votre collaboration habituelle.

Serge Gagnon, Responsable des objets promotionnels





- Mécanique générale ▪ Alignement
- Location et ventes : VTT, motoneiges, automobiles, camions
 - Ventes et pose de pneus
- Mini-mécanique : VTT, motoneiges, hors-bord
- Vente remorques ouvertes ou fermées
- Ventes de pièces et service certifié

REMORQUAGE 24/24 7 JOURS

- Remorquage en forêt ▪ Courte et longue distance
- Déverrouillage ▪ Survoltage ▪ CAA et assistance routière

**REMORQUAGE
EN TOUT TEMPS
418 587-3313**



**Lundi au vendredi
de 8 h à 17 h**

418 587-1411

15, route 138 Ouest, Forestville

J. L'HEUREUX & Fils Inc.

22, Route 138 Est, Forestville (QC) ,G0T 1E0

Téléphone: (418) 587-6145 Télécopieur: (418) 587-4046

Les Vrais Spécialistes de la Chasse et de la Pêche



**LE PLUS GRAND CHOIX D'ARTICLES DE PÊCHE
À L'EST DU QUÉBEC**

Il faut le voir pour le croire

SITUÉ FACE AUX GALERIES FORESTVILLE.....